CONPAS
COORDINATION

AMENAGEMENT DU FOYER DES LYCEENS ET RÉFECTION DES SANITAIRES

Lycée Fernand et Nadia LEGER – 7, allée Fernand LEGER – 95104 ARGENTEUIL

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

PRESCRIPTIONS LOT A GROS ŒUVRE ETENDU

Maîtrise d'Ouvrage

LYCEE FERNAND ET NADIA LEGER
7, allée Fernand LEGER
95104 ARGENTEUIL

Direction et Service comptable
Solange KPAKPO
Tél : 01 39 98 43 41

Assistance Maîtrise d'Ouvrage Région Ile-De-France
Unité LYCEES – SDTNO
BRINJEAN Ugo
Tél : 01 53 85 66 56

Maîtrise d'Œuvre

CONPAS COORDINATION
2, rue du Nouveau Bercy
94220 CHARENTON LE PONT

Pôle Maitrise d'Œuvre
Alexandre VITRY
Tél : 01 40 50 10 98

SOMMAIRE

1 - LOT 1 > ORGANISATION DE CHANTIER 4
1.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS D'ORGANISATION DE CHANTIER 4
1.1.1 - Installation de chantier, Implantation 4
1.1.2 - Panneau de chantier 5
1.1.3 - Balisage et protection des accès 5
1.1.4 - Protection des croisées 5
1.1.5 - Installations de chantier provisoires 6
1.1.6 - Déconnexion des réseaux 6
1.1.7 - Nettoyage des circulations devant l'entrée, la cour et le trottoir & nettoyage final 6
2 - LOT 2 > DEMOLITION 7
2.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS DE DEMOLITION 7
2.1.1 - Dépose des cloisons 7
2.1.2 - Dépose des menuiseries 7
2.1.3 - Dépose du sol et de la faïence 7
2.1.4 - Ouverture bas de cloison 8
2.1.5 - Dépose du faux plafond 8
2.1.6 - Ouverture baie de fenêtre 8
2.1.7 - Dépose porcelaine 9
2.1.8 - Tri et évacuation des gravats 9
3 - LOT 3 > MACONNERIE 10
3.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS DE MACONNERIE 10
3.1.1 - Réfection du sol et ragréage 10
3.1.2 - Carrelage + plinthe à gorge 10
3.1.3 - Faïences H210 10
4 LOT 4 > PLATRERIE / CLOISONS 11
4.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS DE PLATRERIE 11
4.1.1 - Bouchement des fissures et épaufrures 11
4.1.2 – Allège parpaings enduits 11
4.1.3 – Mur parpaings enduits 12
4.1.4 – Cloison CP 10 hydro 12
4.1.5 - Coffrages BA13 hydro 12
4.1.6 - Plafond suspendu 120x60 12

4.1.7 - Plafond suspendu 60x60 13
4.1.8 - Jouées périphériques & plafond BA13 13
4.1.9 - Coffrages divers 13

1 - LOT 1 > ORGANISATION DE CHANTIER

En préalable aux travaux et à la suite d'un éventuel déménagement, le titulaire organise l'installation de chantier et l'aménagement de la base vie.

1.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS D'ORGANISATION DE CHANTIER

1.1.1- Installation de chantier, Implantation

Description :

L'installation de chantier sera conforme, le cas échéant, aux directives et/ou conseil du Coordonnateur SPS, qui élabore la notice en matière de sécurité et de protection de la santé (PPS-PS). Il prend éventuellement en charge la constitution du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage, et ouvre un registre journal de la coordination en harmonisant les plans particuliers de sécurité et de protection de la santé (PPS-PS) de l'entrepreneur y compris de ses sous-traitants, voir le PGC-SPS.

Pour ce poste, les travaux comprennent notamment, le cas échéant et en l'absence d'un accord avec la maitrise d'ouvrage sur la location d'un appartement :

- L'installation des vestiaires, sanitaires et réfectoires TCE, dans les locaux existants et/ou sur un emplacement réservé au niveau de la chaussée, nécessaires au déroulement du chantier
- La mise en place des barrières et délimitations des accès au chantier, toutes sujétions comprises de condamnation et de mise en sécurité.
- L'organisation logistique du chantier, stockage de matériaux, positionnement des engins, stockage des déchets en sacs ou bennes et principe de tri selon les directives environnementales de la maîtrise d'ouvrage.
- L'organisation du mobilier nécessaire à la tenue des réunions hebdomadaires de chantier : une table et 10 places assises (le cas échéant dans le réfectoire décrit ci-dessus).

Les autres installations spécifiques à chaque entreprise intervenante sont à leur charge.

L'implantation et le contrôle seront établis avant tout commencement de travaux, et après implantation des différents ouvrages, l'entrepreneur devra signaler toutes anomalies en temps utile au maitre d'œuvre.

En cas de doute, l'entrepreneur devra faire contrôler les implantations par le maitre d'œuvre. Les erreurs de distance, de nivellement, de délimitation, d'aplomb, les contradictions entre les plans et le descriptif, ou entre différents plans, seront signalées au maitre d'œuvre.
Le présent lot assure la mise en sécurité du chantier et le cas échéant assure la stabilité des ouvrages conservés par tous étaiements et étrésillonnements. Dans le cadre de travaux dits de grosses démolitions, l'entreprise devra assurer la sécurité de toutes les personnes qui accèdent au chantier et prévoir, à cet effet des barrières rigides autour des zones à risques, avec repérage explicite de couleur rouge, ainsi que les barrières avec panneau d'interdiction d'accès de toute zone de démolition ou zone de chute de gravois.

1.1.2- Panneau de chantier

Description :

Fournir et mettre en place un panneau de chantier (0.84x0.59m) compris fixation, entretien, dépose et enlèvement en fin de chantier. Les inscriptions seront conformes à la réglementation :

- Désignation de l'opération (avec le cas échéant numéro du permis de construire, date de commencement des travaux et date présumée de leur achèvement).
- Désignation du maître de l'ouvrage / du maître d'œuvre / du coordinateur chantier
- Désignation du bureau de contrôle / du coordonnateur sécurité protection santé
- Désignation des entrepreneurs réalisant les travaux

Localisation :

Palissade chantier

1.1.3- Balisage et protection des accès

Description :

Fournir et poser durant toute la durée du chantier, une protection par palissade chantier composée de clôtures type HERAS d'une hauteur de 2 mètres. La disposition des protections permet la création d'un périmètre libre d'au moins 2, mètres avant la zone travaux. Le titulaire veillera à installer sa palissade telle que permettant l'isolement de l'accès à la baraque et la condamnation hors horaires de travaux des bigs bags dans la cour.

CONPAS souligne ici que le site est libre à toutes les phases du projet, mais insérée dans une enceinte scolaires fortement fréquentée et avec de nombreuses circulations piétonnes dont certaines affluences. En complément à la pose des clôtures, l'entreprise met en place un affichage de signalisation du chantier aux occupants de l'école (panneau A4 et ruban plastique).

L'entreprise chiffre son offre sur une base de 45 ml de palissade avec installation de deux double portes pour entrée et sortie des hommes et matériels. La prestation est entendue toutes révisions et mise en place à la demande exclusive d'un maitre d'œuvre et toutes déposes et évacuation en fin de chantier.

Localisation :

Entrée sanitaires et accès préau

1.1.4- Protection des croisées

Description :

Fournir et poser, durant toute la durée du chantier, une protection des menuiseries et de toutes les croisées sur leur face intérieure. Le titulaire met en place une série de panneau alvéolaire pour protection temporaire de type PROTECTA de chez PROTECTASCREEN. La prestation est entendue toutes révisions et mise en place à la demande exclusive de CONPAS COORDINATION et toutes déposes et évacuation en fin de chantier.

Localisation :

Ensemble du projet, toutes fenêtres

1.1.5- Installations de chantier provisoires

Description :
Les installations provisoires de chantier incombent au présent lot qui aura également à sa charge leur entretien complet, assurant les besoins nécessaires aux divers intervenants et équipements de tous les corps d'états, ceci selon les exigences du Coordonnateur SPS.
Les installations et matériels (éclairage class II – IP 357, éclairage de sécurité, armoires, etc.) en nombre suffisant pour une bonne exploitation et sécurité, devront être réalisées suivant le règlement et recommandations en vigueur et en accord avec les exigences du Coordonnateur SPS.
Les coffrets de chantier (IP 447) installés sur trépieds fixes et stables seront au nombre de trois (un par zone traitées). L'installation sera conforme à la norme NFC 15100, ch. 7 section 704.
Localisation :
Ensemble du projet

1.1.6- Déconnexion des réseaux

Description :
Au niveau du réseau électrique, le titulaire déconnecte et repère, pour évacuation au lot 2 – DEMOLITION, l'ensemble des appareillages sous tension. L'intervention est à effectuer le jour de l'ouverture du chantier avant le début des modifications.

Au niveau de la plomberie et de la ventilation, préalablement à la date d'ouverture du chantier, l'entreprise procède au repérage exhaustif, au besoin par des essais des canalisations d'alimentation et d'évacuation présentes sur le site.
A l'ouverture du chantier, le titulaire déconnecte l'ensemble des radiateurs et des sanitaires non utilisés lors du chantier. L'entreprise note que les installations des étages sont conservées en fonctionnement et qu'une coupure générale est à éviter scrupuleusement.
Dans le même temps, l'entreprise vérifie la condamnation de l'installation d'eau, et de gaz le cas échéant, et en avise le maitre d'œuvre. Une attention sera apportée au niveau du circuit actuel de chauffage (résille dans la dalle) qu'il faudra déconnecter et purger de sa dépose lors du curage de la dalle dans le même temps que le désamiantage.
Localisation :
Ensemble du projet

1.1.7- Nettoyage des circulations devant l'entrée, la cour et le trottoir & nettoyage final

Description :
Pour le bon déroulement du chantier, l'entreprise provisionne dans son offre une prestation hebdomadaire de nettoyage, balayage, et débarrassage du préau, des circulations, des cheminements extérieurs, de la zone de stockage/livraison extérieure, et du trottoir le cas échéant. En fin de chantier, l'entreprise assure le nettoyage de l'ensemble du site. Le maitre d'œuvre attire l'attention de l'entreprise sur la qualité irréprochable de ce poste qui finalise les interventions de travaux.

Localisation :
Ensemble du projet.

2 - LOT 2 > DEMOLITION

La démolition est entendue toutes sujétions comprises de tris et d'évacuation des gravats quelle que soit leur nature et leur foisonnement. Dans sa méthodologie, l'entreprise intègre :

- La mise en place de protection, mousse et/ou matelas au niveau du plancher
- La découpe des parois à démolir en morceaux à la scie à diamant
- La descente soignée et sans chute sur le plancher des morceaux découpés
- La répartition des gravois en périphérie des pièces concernées
- L'évacuation régulière des gravois de manière à ne pas surcharger le plancher

Les travaux bruyants auront lieu les jours ouvrés aux heures de travail entre 08H00 et 16H30.

2.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS DE DEMOLITION

2.1.1- Dépose des cloisons

Description :
A la suite des déconnections de réseaux (électricité/eau), démolir et évacuer l'ensemble des cloisonnements légers. L'entreprise intègre dans son offre la dépose et l'évacuation des divers câbles et tuyaux repérés par l'électricien, le plombier et le maitre d'œuvre
Localisation :
RDC, voir plans

2.1.2 - Dépose des menuiseries

Description :
A la suite de la démolition des cloisonnements, araser les têtes de cloison encore présentes et déposer les blocs portes inutiles au nouvel aménagement. Le titulaire intègre dans sa prestation la dépose soignée des rideaux métalliques suspendu à la dalle haute du préau. La prestation est entendue toutes sujétions de découpe, telle que les éléments saillants démolis permettent la réalisation de murs plans et sans éléments en saillis.
Localisation :
RDC, voir plans

2.1.3- Dépose du sol et de la faïence

Description :
Déposer et évacuer l'intégralité des revêtements de sol et murs durs du local. A la suite de ces démolitions, décaper et balayer toute la surface des dalles béton/ciment et murs béton/plâtre qui font le sol et les murs du projet. Le titulaire note que ce poste a pour but de dégager et assainir le plancher et les cloisonnements de cellules WC. Il est entendu que le titulaire évacue tous les agrégats et potentiels réseaux laissés en surface et qu'il calfeutre à la fine ciment et/ou filasse plâtre, les éventuels passages ouverts dans les dalles et/ou pieds de murs. L'entreprise prendra soins de ne pas détériorer plus que nécessaire les liaisons avec les cloisons et les supports verticaux.
Localisation :
RDC, ensemble du projet

2.1.4- Ouverture bas de cloison

Description :

En complément des démolitions des précédents postes, le titulaire dote son œuvre d'une opération d'ouverture des pieds de cloisons de toutes les cellules WC. La lumière créée sera rectangulaire et d'une dimension de L 70 x H 30 cm. L'objectif de cette réalisation est l'amélioration des nettoyages aux grandes eaux et le passage de serpillères d'une cellule à l'autre.

Localisation :

RDC, sanitaires hommes et femmes

2.1.5- Dépose du faux plafond

Description :

A la suite des déconnections de réseaux (électricité/eau), déposer et évacuer l'intégralité du plafond suspendu du local (structure, porteur et quadrillage), au niveau de toutes les pièces. L'entreprise prend soin de ne pas détériorer plus que nécessaire les supports et les parois verticales et s'attache à, décaper, le cas échéant, les murs de tous les éléments de fixation et structures secondaires, en particulier les équerres de finitions.

Le titulaire intègre dans on offre :

- l'évacuation de tous les matériels fixé à la dalle haute et/ou aux murs périphériques laissés sur place et non conservés par la maitrise d'ouvrage.
- la dépose et l'évacuation des divers câbles et tuyaux repérés par l'électricien, le plombier et le maitre d'œuvre. Le titulaire complète son poste par un balayage complet des surfaces murales et par le calfeutrement à la fine ciment et/ou filasse plâtre, des éventuels passages ouverts dans les dalles et/ou pieds de murs.

Localisation :

RDC, ensemble du projet

2.1.6- Ouverture baie de fenêtre

Description :

En coordination avec le menuisier qui fournit la croisée, desceller les pavés de verre, ouvrir et ajuster une baie de fenêtre intérieure au niveau du futur local informatique. Le titulaire chiffre son offre, sur la base d'une baie de H 200 x L 200 cm. La prestation est entendue toutes sujétions de :

- mise en protection des pavés de verre de la cloison existante,
- reprise des épaufrures éventuelles,
- réalisation d'un cadre et d'appuis en ciment blanc.

Localisation :

RDC, sanitaires hommes et femmes

2.1.7- Dépose porcelaine

Description :
A la suite des déconnections de réseaux (électricité/eau), démonter, déposer et évacuer l'ensemble des porcelaines qui font les commodités des cellules WC. L'entreprise intègre dans son offre la dépose et l'évacuation des tuyaux repérés par l'électricien et le maitre d'œuvre. Ici la prestation est entendue en parfaite concertation avec le plombier qui consigne le réseau.
Localisation :
RDC, voir plans

2.1.8- Tri et évacuation des gravats

Description :
Organiser et coordonner, avec tous les intervenants du chantier et le maitre d'ouvrage l'amené et le repli de un à deux camions benne pour évacuation des gravats de démolition. Les véhicules seront stationnés dans la rue sur le bateau face à l'entrée du lycée. Les gravats seront acheminés en bobcat dans des bigs bags placés dans l'enceinte chantier. L'entreprise chiffre son offre sur une base de +/-20 m^3 à évacuer sur l'ensemble du projet.

La prestation intègre tous les tris des déchets et le dépôt en décharge spécialisée.

Aussi, en sus de ses propres nettoyages, l'entreprise fournira aux différents lots du projet des sacs à gravats qui seront évacués chaque fin de semaine.
Enfin, le titulaire mettra à disposition de tous, sur le chantier (en complément de la poubelle base vie) un container à déchet ménager qui sera évacué à minima deux fois par semaine.
Localisation :
RDC, ensemble du projet

3 - LOT 3 > MACONNERIE

3.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS DE MACONNERIE

3.1.1- Réfection du sol et ragréage

Description :
A la suite des démolitions et des décapages du revêtement de sol dure, surfacer la dalle et mettre en œuvre une chape ciment sur l'ensemble de la surface du local. La prestation est entendue sur une épaisseur de +/- 3cm. Le titulaire complète son poste avec la fourniture et la passe d'un ragréage au sol.
Localisation :
RDC, voir plans

3.1.2- Carrelage + plinthe à gorge

Description :
Dans les sanitaires, fournir et appliquer deux passes de SEL puis fournir et poser un sol carrelé standard, blanc de format 60x60, à échantillonner pour avis. Le titulaire complète son offre par la fourniture et la pose de plinthes à gorge, en périphéries de pièces. Chacun note que les cloisons séparatives des cellules WC sont ouvertes au niveau du sol, sur une hauteur de 30cm et largeur de 70.
La prestation est en entendue :

- toutes sujétions et toutes fournitures de joncs au niveau du changement de matériaux et ou de pièces,
- avec application d'une solution d'étanchéité adaptée à l'usage collectif des pièces en préalable à la colle des carreaux.

Localisation :
RDC, WC h&f

3.1.3- Faïences H210

Description :
Dans les sanitaires,), fournir et appliquer deux passes de SEL puis fournir et poser 80% d'une faïence blanche standard 30x120 à échantillonner pour avis et 20% d'une faïence couleur. La prestation est en entendue toutes sujétions et toutes fournitures de joncs au niveau du changement de matériaux.
La prestation est entendue avec application d'une solution d'étanchéité adaptée à l'usage collectif des pièces en préalable à la colle des carreaux.

Ici le titulaire note que les faïences couleurs seront enchâssées aléatoirement dans le calepinage des cellules WC et des espaces lavabos. Une coordination avec l'architecte est prévoir.
Localisation :
RDC, WC h&f

4 LOT 4 > PLATRERIE / CLOISONS

Pour l'ensemble des prestations de mise en œuvre de doublage et/ou plafond par plaques BA 13 (BA13 hydro dans les pièces humides) et isolant de type laine de roche, 45 mm d'épaisseur, les plaques seront fixées par vissage sur ossature d'acier galvanisée de type styl et demi styl. Bien sûr, la prestation intègre systématiquement toute isolation par bande faltex et semelle en U en PVC pour palier toute remontée capillaire dans les locaux humide et en terre-plein, notamment en cave le cas échéant.
Cependant, l'entreprise note que les cloisons du projet sont à construire en carreaux de plâtre de 10 cm, pour ce lot.
Dans tous les cas, les angles sortants seront traités par une baguette d'angle métallique et parfaitement réglé.
En règle générale, une attention particulière sera portée à la planéité de l'ouvrage et à la finition des joints et/ou des bandes de calicots qui seront passées et repassées en trois couches d'enduit. La finition sera livrée prête à peindre et contrôlée. En particulier, les cloques et décollements précoces devront faire l'objet d'une reprise par l'entrepreneur du présent lot. L'ouvrage sera réalisé en concertation avec les lots Electricité, Plomberie et Ventilation de façon à permettre l'encastrement éventuel de certains passages de fluides et d'appareillages particuliers.

4.1 - ETENDUE DES PRESTATIONS DE PLATRERIE

4.1.1- Bouchement des fissures et épaufrures

Description :
Dégager et purger les éclatements et épaufrures résultant des démolitions de cloisonnement et des déposes des mobiliers puis redresser et reprendre à l'enduit plâtre l'ensemble.
Localisation :
RDC, ensemble du projet

4.1.2– Allège parpaings enduits

Description :
En coordination avec le menuisier qui met en œuvre les croisées et éléments vitrés de façades, fournir et poser des allèges parpaings e périphéries du foyer. Les murets seront construits en parpaings de 20 scellés au sol, chainés en tête et enduits au ciment taloché serré. La prestation est entendue toutes sujétions de mise en œuvre et de finition, en particulier au niveau de la planéité des ouvrages et des traitements à l'enduit des différents joints.
Localisation :
RDC, voir plans

4.1.3– Mur parpaings enduits

Description :
En coordination avec le menuisier qui met en œuvre les doubles portes, les croisées et éléments vitrés de façades, fournir et poser des murs parpaings au niveau des e tyrées dans le foyer. Les murs seront construits en parpaings de 20 scellés au sol, chainés en tête et enduits au ciment taloché serré. La prestation est entendue toutes sujétions de mise en œuvre et de finition, en particulier au niveau de la planéité des ouvrages et des traitements à l'enduit des différents joints.
Localisation :
RDC, voir plans

4.1.4– Cloison CP 10 hydro

Description :
Fournir et poser des cloisons en carreaux de plâtre de 10 hydro et toute hauteur selon nouvelle distribution. La prestation est entendue toutes sujétions de mise en œuvre et de finition, en particulier au niveau de la planéité des ouvrages et des traitements à l'enduit des différents joints.
Localisation :
RDC, voir plans

4.1.5- Coffrages BA13 hydro

Description :
Dans le cadre d'une prestation globale et forfaitaire, l'entreprise dotera un poste destiné à permettre la mise en œuvre de coffrages en BA13 hydro en habillage des descentes EP/EU/EV localisée en plan. La prestation est entendue toute hauteur et avec isolation à laine de roche. Le titulaire complète ce poste de la fourniture de deux trappes 30x30 d'accès au T de visite et/ou vanne d'arrêt.
Localisation :
RDC, voir plans

4.1.6- Plafond suspendu 120x60

Description :
Fournir et poser un ensemble de dalles de plafond suspendu sur l'ensemble de la zone foyer déshabillée au lot Démolition. Sous réserve de l'approvisionnement de dalle identiques aux existantes, le titulaire chiffre son offre sur une base de dalles de type Parafon Hygien de chez Armstrong, ou équivalent. La prestation est entendue toutes fournitures des porteurs et entretoises en T de 24 et toutes sujétions de réalisation.
Localisation :
RDC, foyer

4.1.7- Plafond suspendu 60x60

Description :
Fournir et poser un ensemble de dalles de plafond suspendu sur l'ensemble de la zone cuisine/réfectoire déshabillée au lot Démolition précédent poste. Sous réserve de l'approvisionnement de dalle identiques aux existantes, le titulaire chiffre son offre sur une base de dalles de type Parafon Hygien de chez Armstrong, ou équivalent. La prestation est entendue toutes fournitures des porteurs et entretoises en T de 24 et toutes sujétions de réalisation.
Localisation :
RDC, sanitaires + bureaux

4.1.8- Jouées périphériques & plafond BA13

Description :
En coordination avec les lots Electricité et Plomberie – Ventilation, qui mettent en place et organisent les divers passages de fluides, fournir et poser, en limite de façade vers cloitres, dans le sanitaire et dans le sas d'entrée un plafond en plaque de BA13.
Il est entendu que la jouée périphérique sera d'une largeur de +/-27cm avec remontée de 7 cm et que le plafond de l'entrée et du Wc seront doté d'une trappe de visite en acier laqué blanc 50x50.
Une attention particulière sera apportée à la mise en place du plafond au plus près des pannes lamellé-collé transversales. L'entreprise intègre dans son offre la modification ponctuelle en BA13 hydro, au niveau des pièces d'eau (chaudière, WC, cuisine). La prestation est entendue toutes sujétion de réalisation de l'ossature et d'accès par échafaudage mobile.
Localisation :
Ensemble du projet,

4.1.9- Coffrages divers

Description :
Dans le cadre d'une prestation globale et forfaitaire, l'entreprise dotera un poste destiné à permettre la mise en œuvre de reprises et de coffrages qui pourraient se révéler nécessaires au parfait achèvement des ouvrages.
Localisation :
RDC, à définir